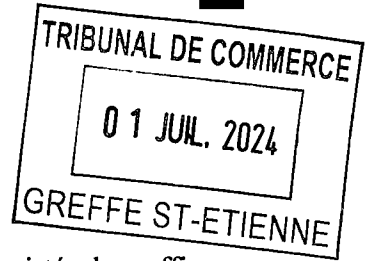


Bordereau attestant l'exactitude des informations - ST ETIENNE - 4202 - Ordonnances rendues en matière de société (R) - Dépôt le 02/07/2024 - P2024/000041 - 2018 B 00365 - 837 913 599 - DBA HOTELS

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**  
**AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS**  
**TRIBUNAL DE COMMERCE DE SAINT-ETIENNE**  
**ORDONNANCE**



Nous, Brigitte DUBOIS, Présidente du tribunal de commerce de Saint-Etienne, assistée du greffier,

Vu la requête qui précède et les moyens exposés par La SAS DBA HOTELS dont le siège social est situé 585 route de Nervieux Clurieux 42110 SAINTE-FOY-SAINT-SULPICE et immatriculée au RCS de Saint-Etienne sous le numéro unique d'identification 837 913 599 représentée/adressée par SELARL C.J.A AVOCATS ASSOCIES domicilié(e) ZI de la Chauvetière 5 rue Édouard Martel BP 41 42009 SAINT-ETIENNE , tendant à voir proroger le délai de réunion de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31/12/2023 ,

Vu les dispositions des articles L.227-1, L. 225-100, L.242-10, R. 225-64 et R. 210-19 du Code de Commerce,

Attendu que la demande est justifiée, qu'il y sera fait droit **dans la limite de 3 mois** ;

**PROROGEONS** jusqu'au **30/09/2024** le délai de réunion de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023 de La SAS DBA HOTELS ( RCS Saint Etienne 837 913 599) ;

**DISONS** que la présente ordonnance sera déposée au rang des minutes du greffe de notre Tribunal et en annexe du RCS, et communiquée à la partie requérante ;

**LAISSONS** les dépens dans lesquels seront compris les frais de greffe, s'élevant à 31.03 € TTC , à la charge de la partie requérante.

Fait en notre Cabinet,  
A Saint-Etienne,

Le 1/07/24

Le commis-greffier,  
Clémentine FAURE

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Clémentine FAURE".

La Présidente du tribunal de commerce  
Brigitte DUBOIS

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Brigitte DUBOIS".

Copie certifiée conforme  
Le Greffier,



2024 06 18 14



**DBA HOTELS**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 3 010 000 euros**  
**Siège social : 585 route de Nervieux, Clurieux,**  
**42110 STE FOY ST SULPICE**  
**837 913 599 RCS SAINT ETIENNE**

**REQUÊTE**  
**A MONSIEUR LE PRESIDENT DU TRIBUNAL**  
**DE COMMERCE DE SAINT ETIENNE**

Le soussigné Monsieur DANIEL BACHELLERIE,

Agissant en qualité de Président de la société DBA HOTELS, société par actions simplifiée au capital de 3 010 000 euros, dont le siège social est 585 route de Nervieux, Clurieux, 42110 STE FOY ST SULPICE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 837913599 RCS SAINT ETIENNE,

A l'honneur de vous exposer :

Que la société DBA HOTELS a, conformément à ses statuts clôturé son dernier exercice social au 31 décembre 2023,

Que, conformément à l'article L. 227-9 du Code de commerce et à ses statuts, elle devrait réunir ses associés en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle à l'effet de statuer sur les comptes sociaux dans les six mois de cette date, sauf prorogation dudit délai par décision de justice,

Qu'elle se trouve dans l'impossibilité de le faire en raison du retard dans l'établissement du bilan et de l'intervention du Commissaire Aux Comptes.

C'est pourquoi le soussigné a l'honneur de vous prier de bien vouloir autoriser la société DBA HOTELS qu'il représente, à bénéficier d'un délai supplémentaire de TROIS MOIS, soit jusqu'au 30 septembre 2024, pour réunir l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2023, conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 susvisé.

Fait à STE FOY ST SULPICE  
Le 11 juin 2024

**Monsieur DANIEL BACHELLERIE**  
**Président**

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop followed by a horizontal line and a downward stroke.